



Rapport annuel 2021

Dans
Chaudière-Appalaches

MANGEONS
Plus que jamais! **LOCAL**



Soyons responsables, Mangeons local!



Sommaire

Message du président	1
Message du directeur régional	2
Mission et portrait de la Fédération	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches	4
Instances de la Fédération	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2021	6
Représentations	8
Comités internes 2020-2021	9
Réalisations par secteur d'activités :	
• Protection du territoire agricole, aménagement et environnement	10
• Développement de l'agriculture	12
• Politiques et programmes agricoles	14
• Prévention	15
• Vie syndicale, communication et valorisation	16
• Services aux entreprises agricoles	18
Ressources humaines au 31 juillet 2021	20
Service de comptabilité et de fiscalité	22
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière	23



Message du président

Chères productrices,
Chers producteurs,

De nouveau cette année, nous avons dû nous investir, comme organisation, à déployer nos efforts pour réagir efficacement aux différents défis auxquels fait face notre profession, et ce, dans le contexte de pandémie qui perdure.

L'an passé, avec l'arrivée de la COVID-19, nous avons pu constater que l'agriculture a été reconnue comme service essentiel par nos concitoyens et élus. Cette crise a permis de valoriser l'importance de notre secteur d'activités dans la société; j'espère que plusieurs de nos concitoyens et nous, producteurs et productrices agricoles, trouverons avantage à profiter de la campagne Mangeons local plus que jamais! Toutefois, au cours des derniers mois, les conflits de travail dans le secteur de la transformation ont mis en relief des problématiques qui ont eu de graves conséquences. Il faudra continuer de se questionner et trouver des solutions pour l'avenir.

Dans le cadre de la pratique de l'agriculture, nous sommes tous témoins de la pression qui s'exerce sur le territoire agricole : croissance urbaine, développement industriel et, annoncé au cours de l'année, l'éventuel projet du troisième lien entre Lévis et Québec. Le tout dans un contexte où les activités et la consolidation de nos entreprises sont contraintes par le Règlement sur les exploitations agricoles, bloquant ainsi l'expansion de superficies en culture. Je fais le souhait que les consultations menées par le gouvernement aboutiront à la mise en place de solutions.

Aussi, en matière environnementale et à la lumière de décisions prises par des acteurs du monde municipal, il faudra faire preuve de vigilance pour éviter l'adoption de réglementations supplémentaires sur l'utilisation des pesticides, ou encore, sur les milieux humides concernant la zone et les activités agricoles.

Au cours des derniers mois, nous avons eu l'occasion de réaliser des activités d'information en webinaire sur de nouveaux programmes d'aide avec nos partenaires régionaux de La Financière agricole du Québec (FADQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Bien que ces nouveaux programmes, dont le Plan d'agriculture durable, l'aide à l'investissement et Agri-Québec offrent des opportunités, je considère que le soutien actuel de nos gouvernements à l'agriculture est encore insuffisant. Dans la grande majorité des cas, nos entreprises croissent, mais les revenus nets ne suivent pas.

Enfin, je remercie l'appui reçu de mes collègues du conseil d'administration et du personnel de la Fédération dans nos démarches et les services offerts. Vous trouverez ci-après le bilan de l'année.

Le président,

James Allen



Crédit : François Gamache



Message du directeur régional

Une organisation adaptative depuis 90 ans!

Depuis ses débuts, dans les années 1930, les défis n'ont pas manqué pour notre Fédération régionale.

Revendiquer des programmes d'aide pour faire face aux aléas du climat, s'investir pour la formation des producteurs et productrices avec des cours à distance, se regrouper pour la commercialisation des produits, réclamer une nécessaire loi de la mise en marché collective pour négocier d'égal à égal les conditions de vente par le biais de conventions, solliciter l'instauration de programmes de soutien du revenu, appuyer la protection du territoire agricole, produire durablement, etc. ont été parmi les défis que les producteurs et productrices agricoles ont eu à travailler d'année en année.

Encore aujourd'hui, après maintenant 90 ans, notre organisation peut compter sur des hommes et des femmes qui ne ménagent pas leurs énergies pour défendre et développer les intérêts des membres.

Depuis plus d'un an, la pandémie n'a pas arrêté l'action de notre organisation, laquelle a dû mettre à profit agilité, efforts et persévérance.

Des services donnés à distance, des réunions en mode virtuel, le traitement de dossiers réalisé à distance, voici des exemples de la réalité de la dernière année. Ainsi, malgré ce contexte particulier, les cibles de l'organisation ont été maintenues et les activités menées à terme.

Je profite donc de la présente pour souligner l'ouverture des administrateurs à favoriser les adaptations nécessaires à desservir notre clientèle, de même que la contribution de l'ensemble de notre personnel dédié à la cause agricole.

Le rapport d'activités qui vous est soumis présente l'ensemble des démarches réalisées au cours de l'année par vos représentants et les employés.

Enfin, je veux souligner l'étroite collaboration entre l'Association des employés et la Fédération pour la mise à jour du plan de classification touchant l'ensemble des employés de la Fédération et du SCF Conseils. Ce plan servira de base lors du renouvellement de la convention collective.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Le directeur régional,

Roch Poulin



Crédit : François Gamache

Mission et portrait de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

-  Regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire.
-  Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés.
-  Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole.
-  Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

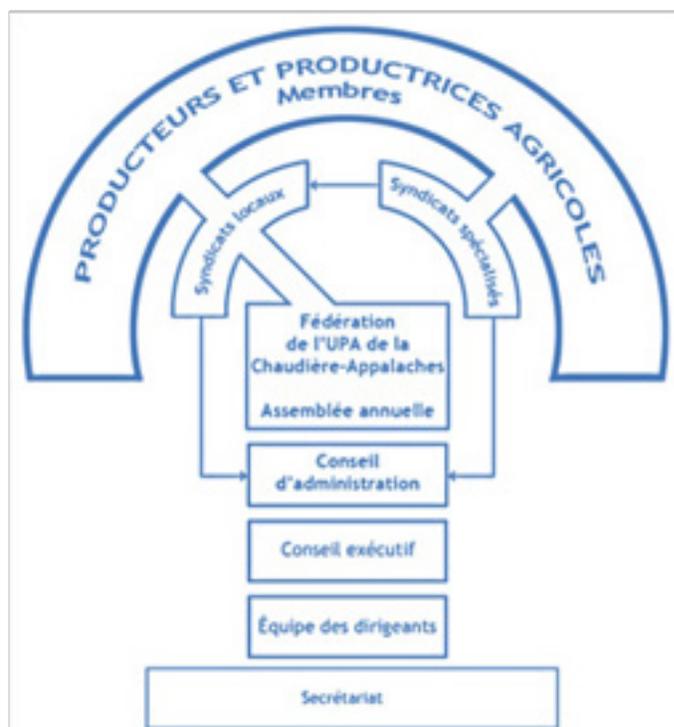
La Direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs. Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 9).



Siège social à Saint-Georges

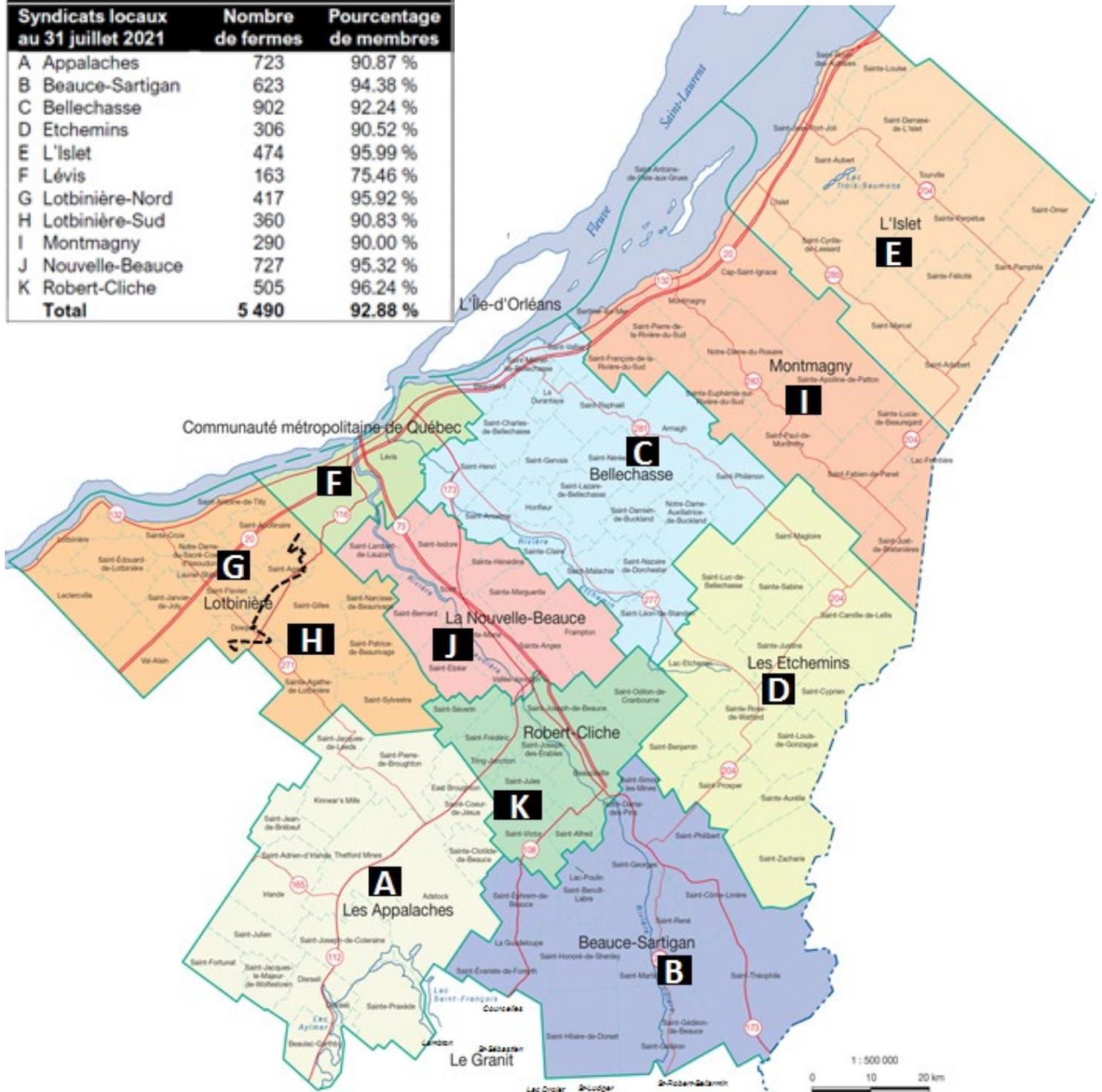


Centre de services à Sainte-Marie



Territoire de la Chaudière-Appalaches

UPA de la Chaudière-Appalaches		
Syndicats locaux au 31 juillet 2021	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	723	90.87 %
B Beauce-Sartigan	623	94.38 %
C Bellechasse	902	92.24 %
D Etchemins	306	90.52 %
E L'Islet	474	95.99 %
F Lévis	163	75.46 %
G Lotbinière-Nord	417	95.92 %
H Lotbinière-Sud	360	90.83 %
I Montmagny	290	90.00 %
J Nouvelle-Beauce	727	95.32 %
K Robert-Cliche	505	96.24 %
Total	5 490	92.88 %



Instances de la Fédération

Assemblée générale annuelle

Elle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme le comptable externe. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 22 octobre 2020 par visioconférence. Au cours de la rencontre, 168 délégués et six producteurs se sont connectés. Journalistes, intervenants et autres producteurs ont pu assister aux allocutions du président régional et du représentant de la Confédération en direct sur Facebook Live. Une assistance de quelque 30 personnes a été notée au cours de leur présentation respective.

Conseil d'administration

Il s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis en visioconférence à sept reprises au cours de la période du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021.

M. François Couët, M. Kéven Groleau et Mme Andrée-Anne St-Pierre ont complété leur mandat au cours de la dernière année. Nous les remercions pour leur contribution.

Conseil exécutif

Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération. Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni en visioconférence à six reprises au cours de la dernière année.

Équipe des dirigeants

Elle est composée du président et des deux vice-présidents. Elle voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie en visioconférence à dix reprises.





Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2021



PRÉSIDENT
James Allen
Saint-Anselme
Chaudière-Appalaches



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Jean Lambert
Lévis
Chaudière-Appalaches



2^E VICE-PRÉSIDENTE
Natacha Lagarde
Lac-Etchemin
Chaudière-Appalaches



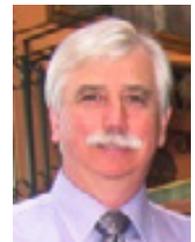
Bertrand Bédard
Membre exécutif
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Bovin



Guylaine Bergeron
Membre exécutif
Saint-Isidore
La Nouvelle-Beauce



Éric Cliche
Membre exécutif
Vallée-Jonction
Bois



Daniel Samson
Membre exécutif
Saint-Narcisse-de-
Beaurivage
Lotbinière-Sud



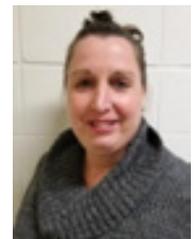
Robert Beaumont
Saint-Pierre-de-la-
Rivière-du-Sud
MRC de Montmagny



Michel Beausoleil
Saint-Jean-Port-Joli
**Autre production
végétale**



Ghislain Bélanger
Saint-Édouard-
de-Lotbinière
Grains



Caroline Dion
Saint-Bernard
Agricultrice



Cavila Dubé
Lévis
Maraîcher



Bertrand Gagné
Saint-Pierre-de-Broughton
Appalaches



Jérôme Gingras
Saint-Zacharie
Etchemins



Frédéric Labrecque
Saint-Bernard
Lait



Mario Leclerc
Saint-Agapit
Autre production animale



Pascal Leclerc
Saint-Martin
Beauce-Sartigan



Solange Lemay
Lotbinière
Ferme petite taille



William Lemelin
Saint-Raphaël
Bellechasse



Michel Maheux
Beauceville
Robert-Cliche



Sarah-Maude Morin
Lévis
Relève



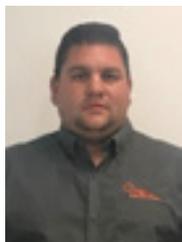
Charles Paquet
Lévis (Saint-Nicolas)
Lévis



Denis Paquet
Sainte-Croix
Lotbinière-Nord



Steve Pelletier
Saint-Aubert
L'Islet



Francis Roy
Saint-Prosper
Acéricole



René Roy
Saint-Jules
Porc



Jean-Charles Tardif
Sainte-Louise
Volaille



Roch Poulin
Directeur régional et
secrétaire de la Fédération



Geneviève Lapointe
Directrice régionale
adjointe



Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2021, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

En région

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

James Allen, Jean Lambert, Natacha Lagarde, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Milot, Rose-Marie Dumas

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

UPA – CISSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Daniel Samson

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Via Pôle

Jean Lambert, Cynthia Doyon

Table régionale sur la faune

Jean Lambert

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

Natacha Lagarde

Table pour le développement des marchés de proximité

Natacha Lagarde, Jean-Philippe Carrier

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Michel Beausoleil

SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc.

James Allen, Natacha Lagarde

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles

James Allen, Isabelle Lessard

À la Confédération

Conseil général

- James Allen
- Jean Lambert

Comités et tables de travail de l'UPA

James Allen

- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural

Jean Lambert

- Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional

Délégation auprès d'organismes apparentés

James Allen

- AGRICarières - Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

Hervé Dancause

- UPA Développement international (UPA DI)

Organisme extérieur

James Allen

- Agri-Traçabilité Québec inc. (Attestra)



Comités internes 2020-2021

Conseil exécutif de la Fédération

James Allen, président
Jean Lambert, 1^{er} vice-président
Natacha Lagarde, 2^e vice-présidente
Bertrand Bédard
Guylaine Bergeron
Éric Cliche
Daniel Samson
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

Comité de prévention

James Allen, président
Robert Beaumont
Bertrand Bédard
Caroline Dion
Bertrand Gagné
Jean-Charles Tardif
Frank St-Pierre, secrétaire

Comité vie syndicale et communications

James Allen, président
Bertrand Bédard
Jérôme Gingras
Michel Maheux
Denis Paquet
Sarah-Maude Morin
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Frédéric Poulin, secrétaire

Comité d'aménagement, d'environnement et de zonage

Jean Lambert, président
Ghislain Bélanger
Guylaine Bergeron
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Sylvain Milot, secrétaire



Comité de développement de l'agriculture

Natacha Lagarde, présidente
Michel Beausoleil
Frédéric Labrecque
Pascal Leclerc
Solange Lemay
René Roy
Roch Poulin, dir. rég.
Marc-Antoine Parent, secrétaire

Comité de main-d'œuvre, services aux entreprises

Jean Lambert, président
Éric Cliche
Cavila Dubé
Mario Leclerc
Charles Paquet
Francis Roy
Karine Phaneuf, secrétaire

Comité de vérification

Daniel Samson, président
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Denis Paquet
René Roy
Michaël Goulet, CPA, CMA,
secrétaire

Comité des résolutions

James Allen, président
Jean Lambert
Natacha Lagarde
Bertrand Bédard
Guylaine Bergeron
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.
Roch Poulin, dir. rég., secrétaire

Protection du territoire agricole, aménagement et environnement



- Assurer un bilan annuel des orientations et recommandations.
- Assurer une veille réglementaire et orienter toutes les interventions sur le territoire agricole afin qu'elles répondent aux attentes du milieu agricole en formulant les recommandations à cet effet.
- Analyser les nouvelles réglementations environnementales (REAFIE, PRMHH, PPRLPI) et recommander les représentations nécessaires pour assurer et défendre l'intérêt des producteurs.
- Offrir aux producteurs un support professionnel en matière de développement durable.

Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SNUAT)

Participation à la consultation régionale de la SNUAT qui a pour mission de développer une toute première stratégie nationale. Chacune des régions du Québec a été entendue au cours de cette vaste consultation et la Fédération régionale en a été partie prenante.

Agriclimat

Comme Fédération participante au projet Agriclimat, les producteurs de la région ont été invités au forum le 27 novembre 2020 et ont eu accès à des formations et webinaires en lien avec les changements climatiques. Le personnel de la Fédération a collaboré à la réalisation de fiches d'adaptation par secteur de production.

Plan régional des milieux humides et hydriques

Tenue d'une séance d'information pour les administrateurs des syndicats locaux sur l'avancement des Plans régionaux sur les milieux humides et hydriques (PRMHH) ainsi que les étapes à venir.

Récupération des plastiques agricoles

Représentations au Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles en collaboration avec l'organisme AgriRÉCUP.

Hydro-Québec : ligne Appalaches-Maine

Embauche d'un représentant UPA au chantier pour la construction de la ligne Appalaches-Maine dont le mandat est de :

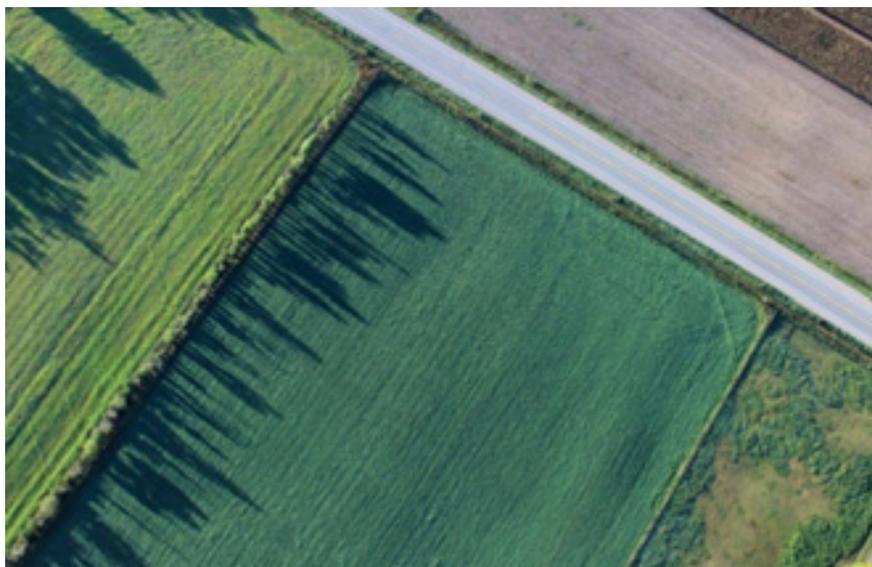
- Faire appliquer les mesures générales et spécifiques de mitigation en milieu agricole;
- Faire le lien entre les producteurs agricoles et Hydro-Québec afin de les représenter auprès de cette compagnie.

Express Beauce-Mégantic

Représentations lors de la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le corridor récréotouristique afin de s'opposer à la demande ou, à tout le moins, obtenir une condition pour laisser l'accès aux producteurs agricoles et forestiers impactés par l'enclave.

Effarouchement des oies

Le service d'effarouchement a été offert du 16 avril au 21 mai 2021. Les effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables des MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et La Nouvelle-Beauce.



Dans les syndicats locaux

Appalaches

- Rencontres de consultation concernant le projet de ligne de transport électrique Appalaches-Maine par Hydro-Québec.
- Organisation d'une séance d'information pour les administrateurs du Syndicat sur l'avancement des PRMHH.
- Représentations auprès de l'entreprise Énergir pour la défense d'un producteur agricole aux prises avec des dommages suite à l'installation d'une conduite de gaz.

Beauce-Sartigan

- Représentations auprès du conseil exécutif de la MRC de Beauce-Sartigan et mise sur pied d'une table de concertation UPA-APBB-MRC.
- En collaboration avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), représentations auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) et sensibilisation sur les enjeux agricoles et forestiers concernant le prolongement de l'autoroute 73 à Saint-Georges-de-Beauce.

Bellechasse

- Participation à la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Bellechasse.
- Intervention auprès d'une municipalité de la MRC concernant un projet de Plan d'intégration et d'implantation architecturale qui affectait des propriétés agricoles dans certains rangs.
- Rencontre politique auprès de la députée provinciale de la région pour discuter des enjeux d'aménagement et d'environnement, notamment le Règlement sur les exploitations agricoles (REA).

Etchemins

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC des Etchemins.
- Participation au projet de caractérisation des terres en friche de la MRC des Etchemins.
- Représentations politiques auprès de la MRC des Etchemins en lien avec la révision du Règlement relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées.

La Nouvelle-Beauce

- Suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF).
- Tournée des municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce avec les administrateurs concernés afin d'échanger sur la cohabitation et la sécurité routière.
- Représentations politiques dans le but de trouver des solutions à la problématique de cohabitation entre les activités agricoles et un projet de piste cyclable dans la Municipalité de Sainte-Hénédine.

Lévis

- Participation aux négociations en vue d'une demande à portée collective (Article 59) à la Ville de Lévis.
- Participation à une rencontre de la Table agro-urbaine.
- Représentations au comité de travail pour l'avenir des terres de la Ferme Chapais.

L'Islet

- Rencontre avec des représentants d'Hydro-Québec concernant le projet de remise à niveau des lignes et des postes sur le réseau de transport Montmagny-L'Islet.
- Participation aux rencontres de la Table de concertation et aux rencontres du comité de suivi de deux projets, sensibilisation citoyenne et marché virtuel, réalisés en collaboration avec la MRC de Montmagny.
- Représentations auprès de la MRC afin d'apporter des modifications au Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées.

Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud

- Mise en œuvre du PDZA de la MRC de Lotbinière.
- Rencontres de la Table UPA-MRC de Lotbinière pour traiter de plusieurs dossiers touchant le milieu agricole.
- Participation politique aux négociations de la demande à portée collective de la MRC de Lotbinière.
- Rencontre politique auprès de la députée provinciale de la région pour discuter des enjeux d'aménagement et d'environnement, notamment le REA.

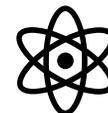
Montmagny

- Rencontre avec des représentants d'Hydro-Québec concernant le projet de remise à niveau des lignes et des postes sur le réseau de transport Montmagny-L'Islet.
- Participation aux rencontres du comité de suivi de deux projets, sensibilisation citoyenne et marché virtuel, réalisés en collaboration avec la MRC de L'Islet.

Robert-Cliche

- Rencontre de la MRC de Robert-Cliche pour la mise en œuvre du PDZA, la valorisation de l'agriculture et la mise sur pied de projets collectifs.
- Collaboration avec la MRC de Robert-Cliche pour assurer la cohabitation harmonieuse entre les usagers de la piste cyclable et les producteurs agricoles.

Développement de l'agriculture



- Augmenter le nombre d'entreprises inscrites à l'application Mangeons local plus que jamais!
- Élaborer un guide pour les marchés publics mobiles ou itinérants.
- Tenir une activité sur un enjeu de développement de l'agriculture régionale.
- Élaborer un répertoire de référencement sur les services régionaux aux entreprises agricoles.

Mangeons local plus que jamais!

La Fédération régionale s'est donné comme mandat de promouvoir davantage les produits et le savoir-faire de la région, en augmentant le nombre d'entreprises inscrites à l'application Mangeons local plus que jamais!, lancée en août 2020.

L'application a été promue dans différentes communications aux producteurs, par des entrevues et communiqués publics ainsi que des publications sur les réseaux sociaux (comprenant un concours pour gagner du matériel à l'effigie de la campagne).

Au total, 116 entreprises de la région étaient inscrites au 31 juillet, soit : 94 fermes, 13 restaurants, 8 marchés publics et 1 transformateur. Il est toujours temps de s'inscrire au www.mangeonslocal.upa.qc.ca/formulaire



Soutien aux initiatives de marchés publics itinérants

Par l'intermédiaire de ses syndicats locaux, la Fédération régionale est fière d'appuyer les initiatives de marchés publics itinérants comme le Marché fermier des Etchemins et le Grand marché mobile de Beauce-Sartigan.



Webinaires sur des enjeux de développement de l'agriculture régionale

La Fédération régionale a collaboré à la réalisation d'au moins cinq webinaires en collaboration avec Arterre, le CRAAQ, le MAPAQ, la FADQ, le réseau Agriconseils, le CRFA, LARACA, le SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc., Chaudière-Appalaches Économique et BHLF Avocats.

Les producteurs de la région sont invités à communiquer avec leur Fédération régionale pour faire part des besoins pour le développement de leur entreprise, lesquels pourraient être répondus par des webinaires ou des forums virtuels.



Offrir des outils aux entreprises en démarrage

Le Comité de développement de l'agriculture de la Fédération régionale s'est donné le mandat d'élaborer un outil de référencement simple et évolutif pour guider les entreprises agricoles en démarrage vers les bons services régionaux.

L'élaboration de cet outil sera finalisée au cours des prochains mois et il sera publié sur le site Internet de la Fédération régionale.

Ce soutien aux producteurs et aspirants-producteurs pourra être complété par un accompagnement du conseiller syndical collaborant avec leur syndicat local pour un référencement mieux ciblé.

Aide aux groupes affiliés et non affiliés

La Fédération régionale a adopté une nouvelle politique d'aide aux groupes affiliés et non affiliés. Cette politique permet une uniformisation du calcul de l'aide apportée en ressources professionnelles, un traitement préférentiel pour les groupes affiliés ainsi que la consolidation et l'autonomie des groupes non affiliés.

La Fédération collabore étroitement avec les trois groupes non affiliés de producteurs suivants :

- Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches : Coopérative réunissant une vingtaine de producteurs pour la promotion du bleuet en corymbe, le soutien aux membres pour le développement d'entreprise et la mobilisation à l'échelle provinciale par l'intermédiaire de l'association Bleuets Corymbe Québec;
- Le PRÉ : Coopérative de solidarité réunissant une trentaine de producteurs pour desservir des restaurateurs et un réseau de paniers fermiers dans la grande région de Québec;
- Le Grand Marché de Beauce-Sartigan : Coopérative de solidarité administrant un marché public à Saint-Georges.

Collaborations et représentations

La Fédération régionale offre sa collaboration à différents comités régionaux ou locaux et à des initiatives de développement régional, dont :

- Table de concertation agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA);
- Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches;
- Projet régional de sécurité alimentaire Les Radieux qui vise la récupération et la valorisation des surplus de fruits et de légumes;
- Déploiement régional du projet des Petits ambassadeurs pour la promotion et la valorisation de l'agroalimentaire dans le réseau de la petite enfance;
- Comité de coordination Arterre;
- Goûtez Lotbinière;
- Comité de développement agroalimentaire et Incubateur des entreprises agricoles des Appalaches.

Projet d'abattoir régional mobile

Initié par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, un projet d'abattoir régional mobile a reçu l'appui de la Fédération de la Chaudière-Appalaches et de la Coopérative de bovins d'abattage du Québec.

Une rencontre régionale a été tenue le 18 mars 2021 pour sonder les groupes spécialisés sur leurs besoins relatifs à l'abattage de proximité.

Le comité du projet d'abattoir mobile est aux premières étapes de l'élaboration des plans et a amorcé des démarches pour du soutien financier.

Fermes de petite taille

Dans la dernière année, la Fédération régionale a tenue deux rencontres avec les représentants locaux des fermes de petite taille. De plus, un sondage a été transmis à toutes les fermes en Chaudière-Appalaches, ayant une adresse courriel, dans le but de déterminer les besoins spécifiques des fermes de petite taille.

Un comité de travail a été formé avec le MAPAQ, la FADQ, le réseau Agriconseils et la Fédération régionale afin de mieux répondre à leurs besoins. Enfin, les représentants locaux ont proposé des solutions pour que tous les postes dans les syndicats locaux soient pourvus.

Politique de promotion des produits agroalimentaires régionaux

La Fédération régionale met à la disposition de chacun des syndicats locaux un budget permettant la promotion des produits et du savoir-faire agroalimentaire de la région sous diverses formes.

Ainsi, près de 4 000 \$ ont été octroyés pour différents dons ou commandites :

- Grand Marché mobile de Beauce-Sartigan;
- Marché Ostara du Patro de Lévis;
- Marché La chèvre & le chou (Montmagny-L'Islet);
- Goûtez Lotbinière;
- Paniers de Noël de Moisson Beauce;
- Paniers de Noël des municipalités du secteur Lotbinière-Sud;
- Paniers de Pâques des Frigos pleins de Bellechasse.



Politiques et programmes agricoles



- Faire les représentations nécessaires pour la mise en place et l'adaptation de programmes et politiques agricoles répondant aux besoins des entreprises agricoles.
- S'assurer du maintien et de la bonification des budgets alloués pour les programmes de sécurité du revenu et de gestion des risques.
- Participer à la promotion des programmes utiles à la profession.
- Voir à ce que le Code de la sécurité routière tienne compte des particularités des véhicules et équipements agricoles.

Assurance récolte

Face aux conditions météorologiques particulièrement difficiles, dès juin 2020, un sondage a été transmis aux entreprises de la région pour estimer les effets du gel hivernal. Un second sondage, envoyé en août, portait sur les effets de la sécheresse. Comme l'avance versée en cours d'année a été en deçà des attentes pour couvrir les pertes dans certains secteurs, les données recueillies ont permis aux représentants des syndicats locaux et de la Fédération d'appuyer leurs démarches auprès des instances concernées. Parallèlement, des syndicats locaux ont entrepris des démarches pour l'ajout de station météorologique sur leur territoire.

Assurances des fermes

De plus en plus de producteurs observent des hausses majeures du coût de leur police d'assurance, alors qu'un certain nombre sont incapables de s'assurer. Un sondage de la Confédération a démontré que 20 % des répondants avaient subi des hausses jugées excessives de leur prime d'assurance à la ferme dans la dernière année et que 6 % d'entre eux n'étaient tout simplement plus assurés. Notre Fédération continue d'alimenter l'Union sur les cas problématiques.

Circulation des véhicules agricoles - Benne basculantes

L'arrêté sur les benne basculantes est paru dans la Gazette officielle du Québec le 30 juin 2021. C'est à la suite de la demande des régions que l'Union a obtenu cet arrêté ministériel. Celui-ci suspend l'obligation de munir d'un témoin rouge clignotant et d'un avertisseur sonore un ensemble de véhicules routiers formé d'un tracteur qui est conçu pour tracter de l'équipement agricole et qui tire une remorque à benne basculante dont la hauteur excède 4,15 m lorsque celle-ci est relevée à sa position maximale.

Sondage sur le coût du béton

La Fédération régionale a été sensibilisée à des différences importantes du prix du béton d'un secteur à l'autre de la région. Pour mieux documenter la situation, un court sondage a été réalisé auprès des producteurs et les résultats ont été présentés au conseil d'administration.

Épandeur à lisier

Le MTQ a entamé d'importants travaux de révision des normes de charges et dimensions applicables aux véhicules agricoles. Les limites de charges des épandeurs à lisier seront réévaluées, mais il est déjà connu que certains modèles d'épandeurs resteront en surcharge selon les critères du Ministère. La Fédération a procédé à un court sondage qui permettra à la Confédération de poursuivre ses discussions avec le MTQ.

Fiducie UPA-Fondation

Le 29 mai 2021, la Fédération a été informée d'un nouvel outil; Fiducie UPA-Fondation. Afin de protéger les terres contre la spéculation et favoriser l'établissement et la consolidation des entreprises, la nouvelle fiducie procédera à l'acquisition de terres à leur juste valeur marchande pour des projets agricoles portés par la relève et les producteurs existants.

Des webinaires sur les programmes en vigueur

La collaboration entre les directions régionales de la FADQ, du MAPAQ et de la Fédération régionale a permis la présentation de deux webinaires concernant les divers programmes d'aide offerts.

En janvier 2021, les sujets suivants ont été abordés : le Programme Investissement Croissance (PIC), la stratégie de croissance des serres et les services offerts à l'UPA, comme : le service des ressources humaines, les transferts d'entreprises, la santé et la sécurité ainsi que les services juridiques.

En mai dernier, la FADQ, en collaboration avec les fédérations régionales de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, présentait les récentes mises à jour de ses programmes (Assurance récolte, Agri-relance et Agri-stabilité).

Prévention



- Réaliser un atelier de prévention en format virtuel sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.
- Offrir une activité de sensibilisation en santé psychologique.
- Trouver des moyens ou des façons de faire afin que les producteurs agricoles du territoire de la Chaudière-Appalaches participent en grand nombre à nos activités et ateliers de prévention.

L'année 2020-2021 a drastiquement changé notre quotidien. Les producteurs agricoles ont dû apporter des changements et des ajustements sur la façon d'accomplir leur travail. La Fédération régionale a poursuivi et maintenu son apport pour mettre en place les moyens leur permettant de travailler dans un environnement agricole sain et sécuritaire, tout en les aidant à reconnaître et à gérer les risques et les dangers à la ferme.

Au cours de la dernière année, les actions suivantes ont été déployées afin qu'elles se lient aux objectifs établis :

- Tenue de deux rencontres avec les membres du Comité de prévention afin d'intervenir, de traiter et de travailler sur divers dossiers de prévention dont les actions ont permis de prioriser le bien-être du producteur.
- Réalisation d'un atelier de prévention virtuel en Chaudière-Appalaches qui a permis de rejoindre près d'une cinquantaine de personnes; le sujet était La prévention des gaz dangereux et des principaux dangers liés aux travaux en agriculture.
- Publication de capsules et d'articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail ainsi que de prévention en matière de santé psychologique à partir du bulletin La Source et de la page Facebook de la Fédération régionale.
- Continuation de la création d'un réseau de personnes formées Sentinelles en Chaudière-Appalaches qui permet d'agir comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide.
- Discussion de la possibilité d'offrir une activité de sensibilisation ou d'information en matière de santé psychologique, dont le thème serait le bien-être et l'équilibre de vie.
- Poursuite du plan d'action permettant de maintenir nos actions en vue de sensibiliser et d'outiller les producteurs et productrices agricoles ainsi que les intervenants en santé mentale, au niveau de la détresse psychologique.
- Lancement d'une campagne de financement afin d'assurer la pérennité financière du service de travailleuse de rang en Chaudière-Appalaches, lequel est coordonné par l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA).



Vie syndicale, communication et valorisation



- Susciter la relève syndicale.
- Maintenir un contact régulier avec les producteurs.
- Accroître la cohésion dans nos messages.

Accueil des nouveaux producteurs

La Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil en 2020-2021 en adaptant les contacts aux règles sanitaires en vigueur. Cette politique a été mise en place afin que les nouveaux producteurs connaissent bien leur association professionnelle ainsi que les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre.

Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de neuf accueilleurs est actif. Afin de favoriser le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés, chaque accueilleur est issu du monde agricole. Pour la dernière année, 80 nouveaux producteurs ont eu un contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe.

En décembre dernier, M. Roger Morneau a pris la relève pour les accueils du secteur de L'Islet à la suite du départ de M. Hervé Dancause.



Agents syndicaux

En tout, sept agents de la Fédération régionale sont rendus disponibles aux syndicats locaux afin de les accompagner dans la tenue de leurs instances et de leurs activités.

Table des syndicats locaux et des spécialités

La Table des syndicats locaux est une rencontre annuelle dédiée aux dossiers touchant particulièrement ces syndicats, leur offrant un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Présidents, vice-présidents et secrétaires des syndicats locaux de la région étaient ainsi invités à participer à cette rencontre virtuelle, le 5 février dernier. Cette année, M. Marcel Groleau, président général de l'Union, était des nôtres dans le cadre de la tournée Parlez-nous de votre syndicat local, une démarche de consultation panquébécoise visant à faire le point sur les réalités et défis de nos syndicats locaux.

Comme la formule a été appréciée l'an passé, les représentants des spécialités étaient invités à se joindre à la rencontre en après-midi. Une mise à jour et une réflexion ont été réalisées quant à nos communications avec les administrateurs et les producteurs de nos syndicats ainsi que sur les moyens de mieux saisir leurs préoccupations. M. Jacques Légaré, communicateur, qui fut notamment correspondant à La Terre de chez nous durant plusieurs années, a accompagné les participants dans cette démarche.

La Source d'information en Chaudière-Appalaches

Le bulletin électronique La Source d'information en Chaudière-Appalaches est envoyé chaque semaine aux administrateurs de la région. Il sert à les informer des dossiers et activités syndicales de la région.



La revue L'U

Collaboration entre La Terre de chez nous, la Confédération et les fédérations régionales, dont la nôtre, la revue L'U est distribuée six fois l'an à tous les producteurs agricoles du Québec. L'U vise à mettre en valeur les actions syndicales réalisées par les différents affiliés de l'Union.

Vision Terre et Forêt

Initié en 2019 par la Fédération régionale et La Terre de chez nous, ce journal réalisé en Chaudière-Appalaches est distribué aux abonnés de la TCN quatre fois par année. Il présente des nouvelles et des reportages.



L'infolettre

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 800 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés.

Site Internet www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Chaque jour, plus d'une centaine de personnes en moyenne visitent le site Internet de la Fédération pour y retrouver des renseignements à propos de l'organisation et des services offerts.



Facebook www.facebook.com/chaudiereappalachesupa

En 2020-2021, la page Facebook a vu passer son nombre d'abonnés de 2 400 à 2 800 adhérents. Diverses informations sont diffusées sur cette page : informations de la Fédération régionale, articles de presse pertinents, offres d'emplois, invitation à des activités, etc.



Formation des élus

Le 7 janvier 2021, la formation intitulée Assumer mon leadership a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Au total, 25 personnes ont participé à l'activité sur le développement du leadership au sein de leur conseil d'administration.

Le 23 février dernier, la formation dédiée aux nouveaux administrateurs de la région a été offerte en mode virtuel. Au total, 16 personnes ont participé à cette rencontre où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.



Portes ouvertes

En avril 2020, en raison de la crise sanitaire, l'Union a dû prendre la décision d'annuler l'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec dans sa formule habituelle.



Afin de poursuivre le dialogue entre les producteurs et les consommateurs, tout en valorisant la profession et les produits québécois, l'Union a travaillé sur des initiatives virtuelles.

La première initiative à voir le jour dans la foulée du mouvement Mangeons local plus que jamais! a été celle d'une application mobile du même nom. Celle-ci répertorie les fermes du Québec qui font de la vente directe. Elle permet de repérer facilement sur le territoire québécois les fermes où l'on vend directement aux consommateurs et de créer des circuits, tant pour s'approvisionner à proximité de son domicile que pour découvrir les attraits agrotouristiques d'une région.

Kasscrout : une extraordinaire incursion dans le monde agroalimentaire

Ce jeu virtuel, lancé au cours de la dernière année, invite les familles à découvrir la diversité agricole du Québec. Dans un univers parallèle qui ressemble étrangement au Québec, les joueurs sont plongés dans une mission où ils doivent parcourir la carte du Québec afin de récupérer les ingrédients demandés par le chef du resto. Tout au long de cette quête, plusieurs informations sur le monde agricole sont partagées aux participants.



Dans les médias

Une dizaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire : lancement de la saison des bleuets, activités agroalimentaires en lien avec les marchés publics, partenariat pour la santé psychologique des producteurs de la région, etc. Tous ces sujets ont été repris sur notre page Facebook et notre site Internet pour un maximum de visibilité.

De plus, on comptabilise des dizaines de demandes médiatiques et d'entrevues accordées en cours d'année, que ce soit par notre président ou tout autre administrateur de la Fédération régionale ou de ses affiliés, concernant les nombreux sujets d'actualité agricole.

Chroniques télévisuelles

Depuis quatre ans, la Fédération régionale collabore avec Nous.TV Beauce-Appalaches à la production d'entrevues télévisuelles pour l'émission Espace Public. Notre président y rencontre l'animatrice pour discuter de sujets reliés à l'agriculture, ses mécanismes et ses enjeux. En tout, six entrevues ont été réalisées dans la dernière année.

Services aux entreprises agricoles



- Centre d'emploi agricole (CEA) : rendre attractifs les emplois du secteur agricole pour favoriser un maximum de placements en ayant plus de candidats et de meilleure qualité.
- Gestion des ressources humaines (GRH) : augmenter les interventions en gestion des ressources humaines afin d'améliorer les pratiques RH des employeurs, dans le but de favoriser la rétention, le développement et l'engagement des travailleurs.
- Santé et sécurité au travail (SST) : par des interventions et de la sensibilisation en SST, favoriser la prise en charge des producteurs agricoles face aux risques présents dans leur entreprise.
- Service de transfert aux entreprises (STE) : consolider le STE (les services, les partenaires, la clientèle, l'équipe) afin d'assurer l'affluence dans les demandes d'intervention en transfert d'entreprise ainsi qu'en gestion organisationnelle.
- Travailleurs étrangers temporaires (TET) : tout en maintenant l'affluence, conseiller les employeurs de TET dans la planification de leur main-d'œuvre afin de les conscientiser face à leurs obligations, et ainsi, assurer une bonne gestion des dossiers.

Centre d'emploi agricole

Les professionnels du CEA ont œuvré à rendre plus attractifs les emplois du secteur agricole, en plus d'offrir une plus grande visibilité. Ces efforts ont permis de maintenir un taux de placement très satisfaisant considérant une légère diminution du nombre de postes offerts.

Ce sont 81 postes permanents qui ont été pourvus au cours de la dernière année dans les entreprises agricoles de notre région, soit le plus haut taux de placement permanent de la province. En plus de la page Facebook du CEA, qui atteint plus de 1 800 abonnés, le service a joint la plateforme de recrutement Jobillico pour encore plus de visibilité auprès des candidats. Pour un meilleur impact, nos offres d'emploi sont des plus attrayantes et sont rédigées avec soin par l'équipe de conseillers.



Gestion des ressources humaines

La région de la Chaudière-Appalaches fut l'hôte, le 24 mars 2021, du colloque Conversations RH - comment faire face aux défis de la main-d'œuvre pour les prochaines années?

Cette activité a permis aux employeurs agricoles et aux partenaires du secteur de discuter de leurs enjeux. Une trentaine de participants étaient présents et ont assisté à une présentation des ressources et des services disponibles ainsi que des outils efficaces pour une saine gestion des ressources humaines adaptée aux entreprises agricoles ayant de petites ou de grandes équipes de travail.

Par ailleurs, pour mieux se faire connaître auprès des producteurs de la région, une vidéo promotionnelle mettant en lumière le témoignage d'un utilisateur des services en GRH a été produite et diffusée à grande échelle sur nos réseaux sociaux et ceux de nos partenaires.

De plus, une approche globale des services est maintenant proposée. En effet, nous faisons la promotion et favorisons l'adhésion des producteurs aux différents programmes, comme : FermEmploi, AgriEmploi et Agrifrancisation de manière ciblée en fonction du profil des clients, et ce, dans le but de favoriser la rétention, le développement et l'engagement des travailleurs dans les entreprises agricoles.

Mutuelle et accompagnement SST

En agriculture, les risques sont multiples et les dangers omniprésents. Par contre, une nouvelle réalité a fait son apparition en matière de santé et sécurité au travail. Les mesures sanitaires en milieu de travail en contexte de pandémie étaient nouvelles pour tous. Que ce soit pour les membres de la Mutuelle ou simplement pour en savoir davantage, plusieurs producteurs ont contacté nos préventionnistes pour mieux comprendre la situation. Ces derniers offrent l'accompagnement nécessaire en matière de sécurité, que ce soit pour les employés, les membres de la famille ou le producteur lui-même.

Cette année, les visites ont été réalisées de manière virtuelle pour nos 121 membres de la Mutuelle de prévention de l'UPA.

Service de transfert d'entreprise

Au cours de l'année, nous avons accueilli Mme Clémence Couture dans nos rangs. Avec son parcours en agro-économie, en gestion de projet ainsi qu'en gestion des ressources humaines, elle est la personne toute désignée comme conseillère en transfert d'entreprise.

Travailleurs étrangers temporaires

La pandémie n'a pas freiné l'embauche de travailleurs étrangers temporaires. En effet, nous notons une augmentation de plus de 30 % du nombre de travailleurs étrangers embauchés par le biais du service de l'UPA de la Chaudière-Appalaches cette année, portant ainsi le nombre d'embauches de TET à 799.



Agrifrancisation

Ce service, lancé en début d'année 2020, a connu des débuts difficiles avec la pandémie. C'est en milieu d'année, avec une offre de formations à distance, qu'Agrifrancisation a pris sa vitesse de croisière. Plus d'une quinzaine d'entreprises de la région profitent actuellement des services de francisation pour leurs travailleurs hispanophones.

FermEmploi/AgriEmploi

Ces programmes visent à soutenir les producteurs dans le processus d'embauche de travailleurs possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Ils prévoient la formation et l'intégration en emploi par des stages en entreprise rémunérés et subventionnés. L'objectif est d'assurer le maintien en emploi en offrant le support nécessaire aux employeurs et aux travailleurs.

Afin de maintenir ces services, nous les avons adaptés avec un accompagnement à distance. Après une suspension de plusieurs mois, ces programmes ont pu être relancés en milieu d'année. Une dizaine de jumelages ont été réalisés jusqu'à maintenant.



Collectif en formation agricole

Dans la dernière année, pas moins de 155 activités de formation furent données dans la région, totalisant 3 406 heures de cours. Avec les mesures sanitaires imposées par la pandémie, le nombre de participants par groupe en classe a été revu à la baisse, et ce, dans la majorité des cas. De plus, la diffusion en ligne d'une partie de nos formations fut en forte croissance, si bien qu'en 2020-2021, elle représente près de 40 % des offres du calendrier. Toutes ces formations étant disponibles sur le portail www.uplus.upa.qc.ca/chaudiere-appalaches.



Ce sont 1 815 producteurs, relèves et employés agricoles qui ont investi de leur temps en formation pendant l'année. Des résultats qui sont supérieurs à l'an dernier et qui sont fort satisfaisants dans le contexte que nous avons connu. Services Québec, partenaire régional majeur, a engagé 103 982 \$ dans la formation continue en agriculture. Les investissements totaux, avec l'apport de 139 588 \$ des producteurs eux-mêmes, atteignent 648 293 \$ en Chaudière-Appalaches, incluant l'apport du ministère de l'Éducation pour les formations de plus longue durée (ASP) et celles qui sont créditées (AEC).

Parmi les faits saillants, nous tenons à souligner les trois cohortes de l'ASP Lancement d'une entreprise agricole et les nouveaux incitatifs à la formation proposés par plusieurs syndicaux locaux et spécialisés de la Fédération régionale.

Nos fidèles partenaires qui s'investissent afin de rendre disponible de la formation de qualité à la clientèle agricole sont : les centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps Beauce-Appalaches, de Lévis et de Thetford, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.

Grâce au désir d'apprendre des producteurs agricoles de la région et à la vitalité du Collectif en formation agricole, Chaudière-Appalaches conserve le premier rang en formation continue en agriculture au Québec!

Ressources humaines au 31 juillet 2021



Aménagement, environnement et zonage

Sylvain Milot, coordonnateur
Chantale Dubé, conseillère
Rose-Marie Dumas, conseillère
Isabelle Lessard, conseillère

Réglementation environnementale, réglementation municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes, etc.), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants

Développement régional

Roch Poulin, responsable
Jean-Philippe Carrier, conseiller
François Gamache, conseiller
Marc-Antoine Parent, conseiller

Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels, etc.) et agrotourisme

Politiques et programmes agricoles

Roch Poulin, responsable
Chantal Dubé, responsable
Lynda Deschênes, répondante
Alain Roy, répondant

Faune, effarouchement des oies

Sécurijour

Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance récolte, tarifs Hydro-Québec

Frank St-Pierre, responsable
Alain Roy, répondant
Frank St-Pierre, répondant

Prévention des accidents à la ferme, santé psychologique

Sécurité routière

Services aux entreprises agricoles

Karine Phaneuf, superviseure
Pascale Blouin, conseillère
Clémence Couture, conseillère
Florence Dallaire-Turmel, conseillère
Cynthia Doyon, conseillère
Michaël Lacroix, conseiller
Sabrina Vachon, conseillère
Sandy Roy, répondante

Gestion des ressources humaines

Gestion des ressources humaines, transfert d'entreprises agricoles

Santé et sécurité

Transfert d'entreprises agricoles

Lois, programmes et subventions

Travailleurs étrangers temporaires

Formation agricole



À propos de nous

Services aux groupes spécialisés

Claire P. Beaulieu, répondante	Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est
Lynda Deschênes, secrétaire	Acériculteurs – Appalaches-Beauce-Lotbinière Acériculteurs – Côte-du-Sud Répondante : ovins
François Gamache, secrétaire	Bovins – Chaudière-Appalaches Nord Bovins – Chaudière-Appalaches-Sud
Yan Gosselin, secrétaire	Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)
Michaël Létourneau, secrétaire Micheline Garon, adjointe	Lait – Chaudière-Appalaches-Nord
Gervais Paquet, secrétaire	Lait – Chaudière-Appalaches-Sud Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest
Marc-Antoine Parent, secrétaire	Porcs – Beauce Porcs – Deux Rives
Alain Roy, secrétaire	Acériculteurs – Beauce Oeufs – Est du Québec Volailles – Est-du-Québec

Vie syndicale et communications

Geneviève Lapointe, coordonnatrice	Support aux syndicats locaux
Claire P. Beaulieu, conseillère - vie syndicale	L'Islet, MRC de Montmagny
Jean-Philippe Carrier, conseiller - vie syndicale	Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord
Lynda Deschênes, conseillère - vie syndicale	Beauce-Sartigan
Rose-Marie Dumas, conseillère - vie syndicale	Etchemins, Robert-Cliche
François Gamache, conseiller - vie syndicale	La Nouvelle-Beauce
Gervais Paquet, conseiller - vie syndicale	Appalaches
Marc-Antoine Parent, conseiller - vie syndicale	Lotbinière-Sud
Frédéric Poulin, responsable - communications	Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Caroline Provost (UPA Longueuil)	Liste des producteurs agricoles – Service des cotisations

Direction régionale

Roch Poulin, directeur régional	Direction générale
Geneviève Lapointe, directrice régionale adjointe	
Anne-Marie Chamberland-Ouellet, conseillère	Gestion des ressources humaines
Shéryl Marchand, directrice des finances	Service de la trésorerie



Service de comptabilité et de fiscalité

Voici une courte présentation du cabinet comptable SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc. :

Production

- 6 600 déclarations de revenus de particuliers;
- 1 216 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 131 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- Tenue de livres pour 310 entreprises agricoles;
- Service de paie pour 533 entreprises agricoles, cela représente la production de près de 2 000 feuillets T-4 pour autant d'employés;
- Demandes de subventions salariales pour les producteurs agricoles totalisant 8 400 000 \$ (COVID-19);
- Demandes de subventions pour le loyer pour les producteurs agricoles totalisant 515 000 \$ (COVID-19);
- Nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme;
- Nombreux conseils fiscaux pour maximiser l'encaissement de différents programmes sociaux.

Équipe

- 30 comptables;
- 5 fiscalistes;
- 12 techniciens comptables;
- 16 personnes en soutien aux comptables, fiscalistes et techniciens;
- 7 employés occasionnels.

Avantages pour la clientèle

- Bénéficie de conseils de haut niveau sur la fiscalité et la comptabilité agricole;
- Profite des indicateurs de performance et de comparaison avec des entreprises semblables;
- Profite d'une équipe dynamique qui veut aider ses clients.

Marc-Ange Doyon, CPA CGA
Président-directeur général



Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.
Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par « assis et levé », ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.



Services aux Entreprises Agricoles de l'UPA Chaudière-Appalaches



Centre d'emploi agricole

- Placement
- Recrutement

Travailleurs étrangers temporaires

- Accompagnement en matière de main-d'œuvre étrangère
- Information sur les différents programmes

Santé & sécurité

- Activité de formation et de prévention
- Mutuelle de prévention

Transfert d'entreprise agricole

- Processus de transfert d'entreprise agricole
- Soutien en situation de cogestion

Gestion des ressources humaines

- Accompagnement et soutien des gestionnaires
- Développement organisationnel

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

UNE ÉQUIPE DE
30 COMPTABLES
DONT **5 FISCALISTES**

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**



Sainte-Marie

1135, boul. Vachon Nord
G6E 1M9

ÉDIFICE DE L'UPA

Saint-Georges

2550, 127^e Rue
G5Y 5L1